Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212203079-20260427-2026_04_09-DE

Délibération n°2026-04-09

COMMUNE
DE SAINT-JULIEN
(22940)

Date de la convocation : 22/04/2026
Date d'affichage : 22/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 27 avril à 19h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gaël LE NOANE, Maire**

Etaient également présents :
Marie BERTHET, Eva CAMARET, Stéphanie DARCEL, Servane DUCHESNE, Catherine GUILLOU, Magalie GUIMARD, Vincent JACQUES, Hervé LANOE, Joël LE BORGNE, Charlène LE THERIZIEN, Xavier LE THERIZIEN, Bertrand LECOLLINET, Régis LOSSOUARN, Michel PEDRON, Gaël RESMOND et Erik UNTERDORFEL.

Absentes excusées : Claire ANDRIEUX (donne procuration à Eva CAMARET) et Sabine MARTIN (donne procuration à Hervé LANOE)

Secrétaire de séance : Magalie GUIMARD

OBJET : DETERMINATION DU LOYER ET DES CONDITIONS DE LOCATION DU LOGEMENT SITUE A L'ANCIENNE POSTE

Par délibération du 13 mai 2024, le conseil municipal de Saint-Julien a décidé que le logement situé à l'étage de l'ancienne Poste serait loué à toute personne exerçant une profession médicale ou paramédicale s'installant sur la commune ou à un interne exerçant à l'hôpital.

Un loyer de 150 € la semaine ou 500 € le mois a été proposé à cette occasion.

Jusqu'à présent, ce logement est resté vacant. La commune a été contactée par une jeune interne en médecine générale qui doit effectuer un stage entre le 1er mai et le 31 octobre 2026 chez plusieurs médecins aux alentours.

Une visite du logement a été effectuée. Elle s'est montrée très intéressée par celui-ci mais le loyer apparait trop onéreux dans la mesure où elle souhaite louer seulement 2 à 3 nuits par semaine.

Marie BERTHET, conseillère déléguée à la recherche de professionnels de santé, propose au conseil municipal de mettre à disposition le logement communal meublé situé dans le bâtiment de l'ancienne Poste au profit de Mme Pauline GERARD, interne en médecine effectuant un stage sur le territoire du sud de l'Agglomération, et de fixer un loyer modéré de 120 € par mois dans le cadre d'un bail mobilité d'une durée de 6 mois.

Ce niveau de loyer est justifié par un motif d'intérêt général, à savoir le renforcement de l'attractivité médicale de la commune.

Considérant les difficultés d'accès aux soins constatées sur le territoire communal

Considérant la nécessité de favoriser l'accueil de professionnels de santé, notamment des internes en médecine dans le cadre de leurs stages,

Considérant que la mise à disposition de logements temporaires constitue un levier d'attractivité pour ces professionnels et pour la commune

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la conseillère municipale déléguée à la recherche de professionnels de santé et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de louer le logement communal meublé situé dans le bâtiment de l'ancienne Poste à Mme Pauline GERARD, interne en médecine effectuant un stage sur le territoire du sud de l'Agglomération,
- d'autoriser le Maire à signer un bail mobilité avec Mme Pauline GERARD d'une durée de 6 mois, du 1er mai au 31 octobre 2026
- de fixer le loyer à 120 € par mois dans la mesure où le logement ne sera occupé que 2 à 3 nuits par semaine

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212203079-20260427-2026_04_09-DE

- de donner mandat au Maire pour l'exercice de cette décision

Le Maire,

Gaël LE NOANE

La secrétaire,

Magalie GUIMARD